

Catalogue des formations

et des séances d'information
du Centre d'Action Interculturelle
de la province de Namur

Édition 2018



CAI Centre d'Action
Interculturelle
de la province de Namur ASBL



Présentation du C.A.I.

Le Centre d'Action Interculturelle est une asbl agréée comme Centre Régional d'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère par la Région Wallonne. Il couvre le territoire de la province de Namur.

Parce que, dans notre société... l'origine des gens est encore souvent considérée comme un problème. Des personnes étrangères et d'origine étrangère sont toujours en butte à des difficultés en matière de reconnaissance culturelle, de scolarité, de citoyenneté, de santé, de logement, d'emploi...

Au C.A.I... les valeurs de liberté, de justice, d'égalité et de respect de tous sont nos principes fondateurs. Nos activités sont menées dans le but d'atteindre une cohabitation harmonieuse dans une société où tous ses membres pourront participer de manière démocratique et égalitaire, jouir entièrement de leurs droits et pouvoir à tous leurs besoins.

Notre objectif spécifique et stratégique

Favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère en impulsant l'approche interculturelle dans les pratiques des acteurs sociaux et les politiques d'intégration.

Notre fonction

Evaluer, informer, assembler, initier et interpellier pour impulser et mener des politiques d'intégration et des pratiques interculturelles.

Introduction

Nous avons le plaisir de vous présenter notre programme de formation et de séances d'information à destination des travailleurs tels que les secteurs social, public, culturel, jeunesse, santé, insertion socio-professionnelle, enseignement et des citoyens qui décident de s'impliquer bénévolement auprès des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Cette année, nous avons décidé d'innover dans la présentation. **Ainsi, dans ce catalogue, vous trouverez non seulement les activités prévues en 2018 mais également une offre plus large qui reprend l'ensemble des formations, séances d'information et interventions que nous proposons de réaliser à votre demande, pour votre structure ou pour votre public.** Afin de vous permettre de distinguer l'offre générale de la programmation, vous disposez d'un tableau en annexe. Celui-ci reprend l'ensemble des activités de l'année. Il vous suffit alors de consulter les pages correspondantes pour lire le contenu proposé.

Autre nouveauté : les formations et séances d'information sont regroupées par thématique principale mais il est facile de les identifier au moyen des pictogrammes correspondant situés à côté de chaque intitulé d'activité.

Enfin, sur les pages qui suivent celle-ci, vous trouverez des informations sur la méthodologie mise en œuvre dans les formations et séances d'information ainsi que les modalités pratiques vous permettant d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour vous inscrire et pour valoriser votre participation auprès de votre employeur et/ou pouvoir subsidiant.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez à nous contacter. Nous sommes disponibles du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 au 081 73 71 76.

Nous espérons que vous trouverez dans nos propositions de quoi subvenir à vos besoins et nous réjouissons de vous retrouver nombreux à nos activités.

Méthodologie

La méthodologie proposée comporte globalement :

- une pédagogie interactive qui se base sur l'expérience des participants pour aborder des apports théoriques ;
- un cadre d'écoute et d'échange basé sur le respect de chacun et sur le plaisir d'apprendre ;
- des formateurs et formatrices spécialisés et expérimentés.

En effet, notre démarche pédagogique ne se limite pas à la transmission de connaissances, au renforcement de compétences et à la diffusion d'information. Elle vise à questionner les certitudes, ouvrir les champs de la pensée, s'exercer à la réflexion critique, s'approprier les connaissances, mobiliser les expériences, partager les pratiques et produire des nouveaux savoirs collectifs, capables de transformer les participants et de transformer leur environnement.

En pratique, elle repose sur un processus d'échange entre le formateur et les participants. Celui-ci se construit au départ des attentes et du vécu professionnel des participants pour s'enrichir progressivement de contenus théoriques et de mises en situations pratiques.

Au terme de chaque formation les participants reçoivent un dossier pédagogique dans lequel ils pourront trouver des supports pédagogiques pour poursuivre leur réflexion au-delà de la formation.

Notre offre pédagogique permet de :

- mieux connaître le public et le cadre législatif et institutionnel de l'intégration et de l'action sociale ;
- prendre conscience de sa manière d'agir dans un contexte multiculturel ;
- acquérir des compétences interculturelles ;
- élaborer des pistes de solutions pour améliorer les pratiques professionnelles.

Modalités pratiques

Inscriptions obligatoires sur www.cainamur.be

L'ensemble du programme annuel est sur notre site internet ; nous nous efforçons de le mettre à jour au quotidien et d'y être le plus précis possible. Au-delà des informations que vous pourrez y retrouver, il vous permettra de vous inscrire rapidement à chaque activité qui vous intéresse. Grâce au formulaire rempli par vos soins, nous serons en possession de toutes les informations nécessaires pour votre bonne inscription.

En cas de question sur l'organisation d'une activité, nous sommes accessibles par mail à inscriptions@cainamur.be et par téléphone au 081 71 35 27.

Les délais d'inscriptions et les disponibilités varient selon l'activité. Ceux-ci sont indiqués au mieux et au fur et à mesure sur notre site Internet. Pour une organisation optimale, il est demandé de s'inscrire et de prévenir en cas de désistement au plus vite.

En cas de problème, vous serez automatiquement recontactés.

Pour celui ou celle qui se présenterait à une activité sans s'être inscrit, nous nous réservons le droit de décider s'il est encore possible ou non d'y participer (selon la disponibilité). Dans ce cas, nous vous demanderons d'en informer la personne du C.A.I. qui vous accueillera et, lors de la pause du matin, de vous rendre à la comptabilité pour organiser le paiement.

Confirmation

Lors de votre inscription, vous recevrez un message de confirmation instantanément dans votre boîte aux lettres. Quelques jours avant la date de l'activité, vous recevrez un autre message de confirmation : celui-ci est très important ; il vous précisera la date, le lieu et le coût de la formation. En effet, il arrive que certains de ces éléments soient modifiés. Merci de porter une attention toute particulière à ce message et surtout au lieu de l'activité.



Coût et paiement*

Chaque journée ou demi-journée de formation coûte 3 € (une formation de trois jours, par exemple, coûtera 9 €). Les paiements se font au préalable mais une facture peut être demandée. Elle vous sera alors remise après la formation.

Numéro de compte du C.A.I. : BE 10 0012 3001 8604 (indiquer nom, prénom et titre de l'activité).

Les prix de certaines activités/formations varient. Ces informations sont clairement détaillées sur notre site internet. Merci de vous y référer.

Attestation

Une attestation vous sera délivrée le dernier jour de la formation.

* Les travailleurs salariés de la convention CP 329.02 peuvent demander le remboursement partiel de la formation au Fond 4S – www.fond-4s.org
Considérant que le coût de nos activités ne doit pas être un frein à la participation, nous vous invitons à nous contacter le cas échéant.

Table des matières

Apprentissage de la langue française

- Sensibiliser à l'apprentissage de la langue française, en lien avec la brochure alpha, FLE et remise à niveau et le répertoire de formations à la langue française en province de Namur > 09

Citoyenneté

- Devenir formateurs à la citoyenneté, dans le cadre du parcours d'intégration en Wallonie > 10

Droits des étrangers

- Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence > 11
- Accompagner et orienter les personnes étrangères et d'origine étrangère > 12
- Intervision en droit des étrangers > 13
- S'informer sur le droit de vote des étrangers : pourquoi, pour qui et comment ? > 14
- S'informer sur l'accès au logement, de la sortie d'un centre d'accueil à l'accès à un logement social > 15
- S'informer sur l'accès à la nationalité belge > 16
- S'informer sur le regroupement familial > 17

Définir, construire et gérer des projets

- Construire un projet interculturel > 18
- Trouver des sources de financement pour les projets dans le secteur de l'accueil et de l'intégration > 20

Diversité, lutte contre les préjugés, les stéréotypes et les discriminations

- Gérer la diversité convictionnelle sur le lieu de travail avec le plus grand dénominateur commun (PGDC) > 21
- Faire face à des situations discriminantes en accompagnant une personne étrangère > 22
- Aider et orienter une personne étrangère ou d'origine étrangère victime de discriminations racistes > 23
- Cycle de formations pour les volontaires > 24

Emploi et formation des personnes étrangères

- Mieux connaître la procédure de demande d'équivalence de diplôme et de la valorisation des acquis de l'expérience > 25
- Découvrir les nouvelles aides à l'emploi et l'accès à l'emploi et aux formations des personnes étrangères > 26
- Accompagner les personnes étrangères dans leur inscription au Forem et leur obtention d'un permis de travail C > 27

Migrations, interculturalité et vivre ensemble



- Étrangers en Belgique : de l'immigration à l'intégration > 28
- Genre et migrations : comprendre la complexité de la réalité pour penser ses actions > 30
- Comment mieux accueillir la diversité en première ligne ? > 31
- Déconstruire les préjugés et le racisme > 32
- Formation à l'utilisation de la mallette pédagogique « Toi + moi et tous les autres : tissons le vivre ensemble » > 33
- Travailler l'interculturalité avec un public jeune et multiculturel > 34
- Connaître son public :
 - Afro-descendants face à la négrophobie
 - Femmes migrantes et victimes de violence conjugale
 - Roms : quel accueil et quelle intégration possible ? > 35
- Comprendre et réagir face au radicalisme violent > 36

Politique d'intégration

- L'intégration des étrangers : focus sur les dispositifs en place > 37

Santé

- S'informer sur l'accès aux soins de santé des migrants > 38
- Être soignant dans un contexte multiculturel > 39

Les icônes  et  apposées sur chaque fiche de présentation vous indiqueront s'il s'agit d'une formation ou d'une séance d'information.



Sensibiliser à l'apprentissage de la langue française

En lien avec la brochure *Alpha, FLE et remise à niveau* et le répertoire de formations à la langue française en province de Namur.

Présentation

La formation aborde des contenus généraux sur l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle s'adresse à des travailleurs sociaux méconnaissant le secteur de l'alpha et du FLE mais qui se voient solliciter par leur public pour les orienter vers des offres des formations à la langue française.

Au départ de la brochure "alpha, FLE, remise à niveau... De quoi parle-t-on?" réalisée par le C.A.I., il s'agira de permettre aux participants de découvrir et manipuler la brochure, d'opérer les liens entre une première évaluation du niveau de français du primo-arrivant (un pré-positionnement) et les contenus de l'entretien d'accueil, d'élaborer des grilles de pré-positionnement utilisables durant l'entretien d'accueil et enfin, d'élaborer une feuille de route utilisable lors de l'entretien d'accueil.

Objectifs

- Découvrir et comprendre les différences entre alpha, FLE et remise à niveau ;
- Débattre des questions liées à l'orientation des personnes allophones ;
- Aborder la question des compétences langagières ;
- Fournir des outils pour objectiver une orientation adéquate des primo-arrivants vers les opérateurs de formation (FLE, ISP, etc.) ;
- Sensibiliser sur la question en prenant en compte les aspects scientifiques liés à la pédagogie, la didactique, la méthodologie et le processus cognitif des personnes ;
- Apporter une approche interculturelle à cette sensibilisation.

Public

Accessible à tous.

15 participants maximum.

Durée: ½ journée





Devenir formateurs à la citoyenneté

Dans le cadre du parcours d'intégration en Wallonie.

Présentation

Les décrets des 27 mars 2014 et 19 mai 2016, transposés dans le Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé, ont confié aux CRI l'organisation d'un parcours d'intégration pour les primo-arrivants en Wallonie. Dans le cadre de ce parcours, les personnes concernées doivent participer à un module de formation à la citoyenneté organisé par des opérateurs reconnus par la Wallonie.

Ce sont les 8 Centres Régionaux qui sont chargés de former ces opérateurs afin qu'ils puissent assurer leur mission.

Compte tenu de la diversité des publics susceptibles de suivre ces formations, deux types de modules de formation à la citoyenneté ont été conçus :

- des Ateliers d'orientation citoyenne (AOC) destinés aux personnes ayant un niveau de maîtrise du français inférieur à un A2 acquis. Les AOC visent à outiller un public non francophone connaissant peu ou pas la langue française sur les enjeux citoyens et linguistiques qui les attendent ;
- une Formation à l'Intégration Citoyenne (FIC) pour les personnes ayant un niveau de maîtrise du français égal ou supérieur à un A2 acquis. Les FIC sont une base de départ pour outiller les personnes étrangères à mieux comprendre le fonctionnement de la société d'accueil (avec une perspective interculturelle) et à faire face à des obstacles liés à sa participation politique, économique et sociale en Belgique.

Public

La formation s'adresse aux formateurs ou animateurs en contact avec des personnes étrangères ou d'origine étrangère (formateurs FLE, alpha, éducateurs, accompagnateurs ISP, animateurs en éducation Permanente, enseignants, travailleurs sociaux du CPAS, etc).

15 participants maximum.

Durée : 5 journées



Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence

Présentation

Cette formation de 4 journées propose d'aborder les règles de droit qui touchent directement les personnes étrangères dans les législations diverses. Le contenu de ces journées est donné, ici, à titre indicatif puisqu'en fonction de la dynamique du groupe et de ses intérêts, certaines matières peuvent faire l'objet d'un approfondissement.

Jour 1 La procédure d'asile

Jour 2 L'introduction au droit de séjour

Jour 3 Le regroupement familial

Jour 4 Accès aux droits sociaux et au travail

Au-delà des textes de loi, il s'agit également de permettre aux participants de la formation d'aborder la jurisprudence récente sur cette matière spécifique.

Objectif

Acquérir une connaissance globale et actualisée sur le droit des étrangers.

Public

La formation s'adresse un public non spécialisé qui accompagne régulièrement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives

15 participants maximum.

Durée: 4 journées



Accompagner et orienter les personnes étrangères et d'origine étrangère

Présentation

Accompagner et orienter les personnes étrangères et d'origine étrangère dans leur parcours d'intégration, c'est d'abord être en capacité d'identifier leur profil administratif afin de pouvoir envisager les options à leur proposer et enfin de cibler les acteurs les plus compétents pour chacune des démarches d'intégration à mener.

Mais c'est également se retrouver confronter face à des situations d'incompréhension culturelle, souvent source de frustration.

Objectifs

- Reconnaître les principales cartes et les titres de séjour des personnes étrangères.
- Cerner quel acteur intervient pour faire quoi à Namur.
- Cerner les dispositifs d'accueil et d'intégration vécus par les personnes étrangères et les intervenants qui peuvent accompagner ces personnes à chaque étape.
- Acquérir des clefs de lecture pour comprendre l'effet d'une procédure pour la personne, la prise en compte de cet effet dans l'accompagnement pour envisager, collectivement, des pistes de solution.

Public

La formation s'adresse aux travailleurs sociaux non spécialisés, accompagnateurs volontaires, formateurs ou enseignants en contact avec les personnes étrangères.

15 participants maximum.

Prérequis

Avoir suivi une demi-journée de formation sur les titres de séjour.

Durée: ½ journée



Intervision en droit des étrangers

Présentation

L'intervision est un dispositif de rencontres entre pairs, des professionnels issus de structures différentes dans lequel ils échangent leurs expériences, ils réfléchissent collectivement sur leurs conduites professionnelles, au travers d'une mise en commun de la pratique d'un des participants du groupe, voire de ses difficultés à faire face à des situations complexes ou insatisfaisantes dans l'accomplissement de ses fonctions.

Dans le dispositif que nous vous proposons, il s'agira de renforcer les compétences de travailleurs sociaux œuvrant dans l'appui socio-juridique des personnes étrangères et de les alimenter avec les dernières jurisprudences qui touchent le droit des étrangers. En présence d'un juriste spécialisé, il s'agira d'élaborer collectivement des pistes de solution.

4 thématiques sont abordées par an (à définir)

Public

L'intervision s'adresse à des travailleurs sociaux spécialisés dans l'accompagnement social et juridique des personnes étrangères.

12 participants maximum.



S'informer sur le droit de vote des étrangers: pourquoi, pour qui et comment ?

Présentation

En 2018, les citoyens belges sont amenés à participer aux élections communales pour exprimer leur vote. Certaines personnes étrangères pourront également ouvrir l'accès à ce droit.

- Qui est concerné ?
- Pourquoi encourager les personnes étrangères à aller voter ?
- Quelles sont les démarches qui doivent être réalisées par les personnes elles-mêmes pour ouvrir l'accès à ce droit ?

Cette séance d'information propose de répondre à ces différentes questions.

Objectif

Présenter le cadre législatif et les différentes démarches administratives pour mieux accompagner le public bénéficiaire.

Public

La séance d'information s'adresse à des professionnels travaillant en lien direct avec des personnes étrangères et toute personne désireuse d'acquérir des connaissances sur cette thématique.

30 participants maximum.

Durée: 1 h 30



S'informer sur l'accès au logement, de la sortie d'un centre d'accueil à l'accès à un logement social

Présentation

Se loger est une étape souvent compliquée pour la personne primo-arrivante et les difficultés varient selon son statut.

Cette séance d'information vise à répondre aux questions suivantes :

- Le demandeur d'asile : logement en structure d'accueil ou refus de loger en structure d'accueil ?
- L'accueil dans une ILA : possibilité de choisir, de refuser ?
- La recherche d'un premier logement suite à une décision positive : quelles démarches, quelles pistes ?
- Quelles sont les aides possibles pour réaliser ces démarches ?
- Que faire face aux situations de discriminations ?
- Quelles sont les démarches pour changer de logement, pour demander un logement social ?
- Accueillir un demandeur d'asile ou un sans-papier, quel impact ?

Objectif

Présenter le cadre des dispositifs existants et les possibilités d'accès au logement.

Public

La séance d'information s'adresse à des professionnels travaillant en lien direct avec des personnes étrangères mais reste ouverte à toute personne désireuse d'acquérir de la connaissance sur cette thématique.

30 participants maximum.

Durée : ½ journée



S'informer sur l'accès à la nationalité belge

Présentation

La nationalité est un lien juridique et politique entre un individu et un État qui donne des droits (droit de vote, droit d'accéder à certaines fonctions publiques, etc.) et des devoirs. La nationalité est déterminée par la Loi de chaque État qui fixe les règles d'attribution de la nationalité.

Objectifs

Acquérir des bases théoriques permettant de répondre aux questions suivantes :

- Qui peut devenir Belge ?
- Comment ?
- Qui sont les acteurs de cette procédure ?
- Comprendre les motivations et les enjeux pour les personnes qui souhaitent acquérir la nationalité.

Public

Cette séance d'information s'adresse à des professionnels travaillant en lien direct avec des personnes étrangères mais reste ouverte à toute personne désireuse d'acquérir de la connaissance sur cette thématique.

30 participants maximum.

Durée: ½ journée

S'informer sur le regroupement familial

Présentation

Le regroupement familial est une procédure de séjour qui permet aux personnes d'origine étrangère ayant un membre de leur famille (nucléaire) en Belgique de le faire venir à certaines conditions.

Elle constitue actuellement une des plus importantes portes d'entrée des migrants.

- Qui peut y prétendre ?
- Quelles sont les grandes étapes et les limites de cette procédure ?

Objectif

Comprendre ce qu'est le regroupement familial et les enjeux pour les personnes qui y recourent.

Public

Cette séance d'information s'adresse à des professionnels travaillant en lien direct avec des personnes étrangères mais reste ouverte à toute personne désireuse d'acquérir de la connaissance sur cette thématique.

30 participants maximum.

Durée: ½ journée



Construire un projet interculturel

Cycle de formation

Présentation

Porter des actions au sein d'espaces multiculturels implique de pouvoir s'adresser à tous et de mobiliser tous les publics. Néanmoins, nous constatons que, souvent, des barrières culturelles s'installent, provoquant des malentendus qui se traduisent parfois par le désinvestissement d'une partie du public et, quelques fois, l'échec du projet.

Comment surmonter les obstacles de la différence culturelle lors de la conception et de la réalisation des actions ? Comment travailler collectivement avec des notions porteuses de sens pour tous ? Ce cycle de formation tentera de répondre à ces questions et de donner des pistes pour développer des projets d'action interculturelle collective.

Ce cycle de formation se présente en 3 modules détachables de plusieurs jours chacun.

Module 1 : Introduction à la dimension interculturelle (3 jours)

- Notion de culture et d'identité. Approche de la culture et de l'interculturel. Identité et cadre de référence culturel.
- Notions et techniques de décentration et d'exploration du cadre de référence culturelle de l'Autre.
- Méthode d'analyse de chocs culturels : Introduction à la méthode des incidents critiques.
- Notion de négociation interculturelle : une attitude à développer au quotidien. Comment construire une posture d'intervention professionnelle interculturelle dans son quotidien professionnel. Travailler la déontologie interculturelle dans le cadre professionnel.

Module 2 : Projet interculturel (3 jours)

- Rappel de la notion d'interculturel et de ses 3 étapes : décentration, exploration du cadre de référence de l'autre, négociation.
- Notion de projet interculturel : niveau de complexité d'interculturalité dans un projet.
- Élaboration d'indicateurs d'interculturalité dans chacune des étapes d'élaboration d'un projet.

Module 3 : Comment réaliser le projet interculturel ? (2 jours)

- Notions et principes de l'éducation populaire. Le rôle de l'accompagnateur. Être acteur et sujet de son émancipation. L'empowerment.
- L'action collective comme levier de mobilisation des publics.

Objectifs

- Acquérir une meilleure compréhension et prise en compte de la dimension interculturelle dans la réalisation de projets.
- Élaborer des indicateurs qui permettent d'identifier si les différentes phases du projet portent la dimension interculturelle.
- Acquérir des compétences pour accompagner et promouvoir des projets dans la démarche de l'action collective.

Public

La formation s'adresse d'abord aux travailleurs des structures subventionnées « Initiative Locale d'Intégration » par la Région wallonne dans l'axe interculturel mais aussi à tout travailleur désireux de développer des projets interculturels.

16 participants maximum.

Durée

8 journées au total :

- **Module 1** : 3 journées
- **Module 2** : 3 journées
- **Module 3** : 2 journées

Il est possible de ne participer qu'à un ou plusieurs modules mais chaque module doit être suivi dans son entièreté.



Trouver des sources de financement pour les projets dans le secteur de l'accueil et de l'intégration

Présentation

L'accueil et l'intégration dépendent de trois niveaux de pouvoirs : régional, fédéral et européen. Il est souvent difficile, pour les acteurs associatifs wallons, de s'y retrouver et d'identifier à quel interlocuteur ils doivent s'adresser pour obtenir un subventionnement de leurs actions, surtout que celui-ci peut également émaner d'autres niveaux de pouvoirs comme la Fédération Wallonie-Bruxelles ou les Provinces. Cette séance d'information a but de présenter les différents dispositifs et moyens de financements des projets.

Objectif

Éclairer les acteurs sur les différentes sources de financement possibles et amener une réflexion critique.

Public

Cette formation est accessible à tous.

15 personnes maximum.

Durée: 2 heures



Gérer la diversité convictionnelle sur le lieu de travail avec le plus grand dénominateur commun (PGDC)

Présentation

Confronté à une hausse des demandes spécifiques sur comment faire face à des revendications d'ordre convictionnel de travailleurs tout en respectant le cadre légal, le CBAI a sollicité Dounia Bouzar, anthropologue du fait religieux en France, pour participer à une recherche-action sur la gestion de la diversité convictionnelle avec Nathalie Denies, experte juridique chez UNIA. Du fruit de leurs travaux, elles ont écrit un ouvrage de type référentiel qui illustre des situations concrètes dans des entreprises où le « plus grand dénominateur commun » ou PGDC a été utilisé. Cette approche consiste à donner à une demande particulière, une réponse qui se conçoit en norme universelle.

Cette journée de formation permet de s'approprier les bases du cadre législatif et de pouvoir répondre à des demandes spécifiques en matière de ressource humaine en adoptant une démarche orientée solution qui tient compte du « Plus grand dénominateur commun ».

Objectifs

- Transmettre des connaissances théoriques sur le cadre législatif de la loi anti-discrimination.
- Clarifier les notions autour de la gestion de la diversité : la diversité de quoi parle-t-on ?
- Permettre aux participants d'expérimenter l'outil PGDC pour envisager les perspectives de mise en œuvre dans leur structure respective.

Public

Cette formation s'adresse principalement aux responsables des ressources humaines, responsables d'équipe ou de structure mais reste ouverte à tous les travailleurs.

15 participants maximum.

Durée : 1 journée



Faire face à des situations discriminantes en accompagnant une personne étrangère

Présentation

Dans le cadre du travail d'accompagnement, de conseil, d'orientation, de formation, vous pouvez être confronté à des situations dans lesquelles les personnes que vous accompagnez semblent ou affirment être discriminées. À travers des mises en situations et échanges entre pairs, les participants aborderont les questions suivantes :

- Quel est le cadre légal en matière de discrimination ?
- Quelles démarches entamer en cas de situation avérée ?

Objectif

Permettre aux travailleurs et aux volontaires ayant suivi la formation d'adopter les bons réflexes pour réagir face à des situations de discrimination.

Prérequis

Avoir suivi le module de formation gratuit en ligne sur les lois anti discrimination : ediv en ligne (UNIA).

Public

La formation s'adresse aux travailleurs sociaux, accompagnateurs, formateurs en insertion socioprofessionnelle, job coaches.

15 participants maximum.

Durée : ½ journée



Aider et orienter une personne étrangère ou d'origine étrangère victime de discriminations racistes

Présentation

Partant du constat qu'il existe un réel besoin de services d'aide et d'orientation des victimes de racisme, le MRAX développe un réseau de points d'appui juridique spécialisés dans cette matière, pouvant offrir une première orientation et une aide professionnalisée aux victimes de racisme et de discriminations racistes.

Objectifs

- Découvrir le cadre juridique concernant les 5 critères protégés en lien avec la discrimination raciste.
- Développer les compétences nécessaires pour permettre aux participants de mieux traiter les différents types de signalement liés aux faits de racisme et/ou de discriminations.

Public

Cette formation est ouverte à toute structure offrant des permanences ouvertes au public (en droit social, en droit des étrangers...) et confrontée ponctuellement à des signalements pour des faits de racisme et/ou de discrimination.

16 participants maximum.

Durée: 1 journée



Cycle de formations pour les volontaires

Présentation

De nombreux citoyens s'impliquent ou souhaitent s'impliquer dans l'accueil des personnes étrangères au sein d'un collectif citoyen ou d'un projet porté par une asbl. Leurs actions se déclinent de façons multiples : formateurs bénévoles, parrainage, coaching bénévole, tutorat, mentorat, befrending ou encore le jumelage.

Ce cycle propose aux participants :

- Un module de base (obligatoire) préliminaire au démarrage du volontariat qui présente la structure qui accueille les volontaires (ses missions, ses valeurs, ses enjeux autour du projet, le public concerné, le cadre organisationnel), les rôles, les attentes et les limites des rôles de chacun, les attitudes recherchées, la déontologie et le secret professionnel, l'assurance et le défraiement et enfin l'interculturalité et la communication.
- Une formation générale composée de trois modules : les rencontres interculturelles ; les causes, l'histoire et l'actualité des migrations ; enfin, l'écoute active et bienveillante.
- Des formations spécifiques sur le droit des étrangers et l'accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères et d'origine étrangère (voir les formations et séances d'information dans la partie *Droits des étrangers*).

Public

Toute personne volontaire de manière active ou désireuse de le devenir.

Durée

L'entièreté de ce cycle de formation repose sur des demi-journées.



Mieux connaître la procédure de demande d'équivalence de diplôme et de la valorisation des acquis de l'expérience

Présentation

L'équivalence de diplôme permet de déterminer la valeur des études accomplies à l'étranger en les comparant à des études similaires en Belgique. Il est aussi possible pour un adulte souhaitant reprendre des études de valoriser l'expérience acquise (VAE). Toutefois, ces deux démarches administratives doivent l'être l'objet de procédures particulières.

Objectif

Sur base d'un exposé théorique et d'exercices de mises en situation, la formation propose aux participants de venir se familiariser avec ces deux démarches afin de pouvoir mieux accompagner les personnes étrangères dans leur insertion socio-professionnelle.

Public

La formation s'adresse aux travailleurs ou volontaires qui accompagnent les personnes étrangères dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle.
18 participants maximum.

Durée : 1 journée

L'après-midi est réservée aux travailleurs qui accompagnent régulièrement les personnes étrangères pour réaliser cette procédure.



Découvrir les nouvelles aides à l'emploi et aux formations pour les personnes étrangères

Présentation

La Wallonie a simplifié les aides à l'emploi et a rendu également accessibles une série de dispositifs aux personnes étrangères.

- Quelles sont ces aides à l'emploi et comment conseiller la personne étrangère pour y avoir accès ?
- Quels sont les formations et dispositifs accessibles aux personnes étrangères ?

Objectif

Permettre aux participants de mieux orienter les personnes vers la démarche adéquate pour obtenir une aide à l'emploi ou pour s'inscrire à une formation.

Public

Cette formation s'adresse à des travailleurs ou volontaires qui accompagnent les personnes étrangères dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle.

15 participants maximum.

Durée: 1 h 30



Accompagner les personnes étrangères dans leur inscription au Forem et leur obtention d'un permis de travail C

Présentation

Toute personne étrangère désireuse de travailler en Belgique doit, soit avoir un permis de travail, soit en être dispensé par le Forem.

Cette séance d'information vise à présenter le permis de travail C et les démarches administratives pour l'obtenir et à spécifier les personnes qui doivent être en sa possession et celles qui peuvent en être dispensées.

Objectif

Permettre aux participants d'acquérir une connaissance suffisante pour orienter la personne vers les services compétents.

Public

La formation s'adresse à toute personne qui accompagne les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives.

30 participants maximum.

Durée: 1 h 30



Étrangers en Belgique : de l'immigration à l'intégration

Présentation

Dès le début de l'humanité, les êtres humains se sont déplacés, d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre ; parfois pour une courte période, parfois pour toujours. Certains phénomènes migratoires ont fait grand bruit dans l'actualité comme dans les livres d'histoire et d'autres pas. Ils ont eu un impact sur les sociétés d'accueil. En effet, les cultures se sont rencontrées, se sont confrontées et de nouvelles cultures métissées ont vu le jour, parfois favorablement et parfois pas.

Les causes de ces migrations sont de plus en plus nombreuses : catastrophes naturelles, changements climatiques, épidémies, invasions, conquêtes, guerres, persécutions politiques ou religieuses, la recherche de moyens d'existence, d'un travail, etc. Pourtant, au fur et à mesure de la constitution des états et des pays, des frontières sont progressivement apparues et avec elles, la nécessité grandissante de contrôler les migrations, de déterminer des règles et de préserver en même temps l'identité nationale et la sécurité de l'État.

Une fois les migrants arrivés dans la société d'accueil, il faut encore qu'ils puissent y évoluer sans trop de difficultés. Récemment, la Wallonie a mis en place un parcours d'intégration leur permettant de mieux connaître la langue du pays d'accueil, leurs droits et leurs devoirs ainsi que toutes les démarches administratives inhérentes à leur installation. Est-ce suffisant pour qu'ils puissent trouver une place digne et juste dans notre société ? N'est-il pas pertinent d'œuvrer en même temps auprès de la population belge d'origine pour qu'elle ne se replie pas sur elle-même et rejette cet Autre ?

La formation propose d'aborder toutes ces thématiques pour permettre aux participants d'acquérir :

- Une connaissance plus approfondie des causes, des parcours et de l'actualité des migrations internationales.
- Des réponses à beaucoup des questions qui émergent de la lecture de l'actualité.
- Des compétences pour mieux accompagner le public issu de l'immigration.



Objectifs

- Comprendre les causes des migrations comme conséquence des scénarios multiples qui bouleversent les peuples de la planète entière.
- Connaître l'histoire et l'actualité de l'immigration en Belgique.
- Appréhender les tendances mondiales qui déterminent les flux migratoires.
- Envisager l'immigration et l'intégration comme des composantes d'un processus de transformation de ceux qui arrivent et de ceux qui accueillent, tels sont les objectifs poursuivis par ce module de formation.

Public

La formation s'adresse aux travailleurs de la sphère socio-culturelle, enseignants et toute personne désireuse de mieux comprendre les enjeux actuels de l'immigration et l'intégration dans notre société.

16 participants maximum.

Durée : 2 journées



Genre et migrations : comprendre la complexité de la réalité pour penser ses actions

Présentation

Elles sont environ 100 millions dans le monde. Elles représentent la moitié des migrants qui parcourent les routes légales ou non du Sud vers le Nord, du Nord vers le Sud ou encore, pour une grande partie, du Sud vers le Sud. Réfugiées, célibataires ou mères de famille, femmes actives ou au foyer, poursuivant leur chemin et s'adaptant face au destin... Sur le chemin de la migration ou dans leur pays d'accueil, en tant que femmes, elles se heurtent à des discriminations spécifiques.

Cette formation s'adresse aux travailleurs en lien avec des personnes étrangères et d'origine étrangère et plus particulièrement des femmes. Elle permettra aux participants de comprendre la réalité complexe de ces millions de femmes qui entreprennent un projet de migration pour leur avenir et/ou celui de leurs familles.

La première journée abordera le concept de genre, les discriminations et les stéréotypes qui lui sont liés, et enfin la dimension migration et interculturalité qui vient préciser l'analyse de la réalité de ces femmes.

La deuxième journée sera consacrée à l'empowerment ou renforcement des capacités. Il s'agira de voir comment faire un travail avec elles pour renforcer leur autonomie et comment valoriser leur contribution dans la société d'accueil.

Objectifs

- Apprendre à repérer ses propres références et représentations sociales à partir de l'approche genre dans un contexte de migration.
- S'approprier différents concepts liés à l'analyse de genre et en saisir les possibilités d'application dans sa pratique professionnelle.
- Co-construire des pistes d'action concrètes pour améliorer ses pratiques.

Public

La formation s'adresse à des travailleurs en lien direct avec des personnes étrangères ou d'origine étrangère mais également à tous ceux qui souhaitent de développer des projets et des activités en lien avec les thématiques.

16 participants maximum.

Durée : 2 journées



Comment mieux accueillir la diversité en première ligne ?

Présentation

Le professionnel de première ligne se retrouve souvent face à des situations d'incompréhension culturelle, souvent source de frustration. Cette formation vise à permettre d'acquérir une meilleure connaissance du public issu de l'immigration, d'interroger son regard vis-à-vis de ce public, de clarifier les rôles et les liens avec lui et enfin à adopter une posture interculturelle en accord avec son mandat professionnel.

La formation, qui s'inspire de la méthode d'analyse des chocs culturels, propose une lecture de cette situation d'accompagnement du point de vue des droits humains et fondamentaux sous les angles individuel, culturel et sociétal.

Tout au long de ces deux journées et demie, la formation abordera les contenus suivants :

- Introduction à la dimension interculturelle
- Le choc culturel dans la relation d'accompagnement
- Démarche interculturelle, Droits humains et libertés fondamentales des immigrés.

Objectifs

- Acquérir des compétences interculturelles.
- Construire des pistes de solutions pour améliorer ses pratiques professionnelles.
- Développer une vision plus juste des droits citoyens des personnes étrangères et d'origine étrangère.

Public

La formation s'adresse aux travailleurs en lien direct avec des personnes étrangères mais reste ouverte à tout travailleur et volontaire désireux d'acquérir de la connaissance et des outils sur cette thématique.

16 participants maximum.

Durée : 2 journées et demie



Déconstruire les préjugés et le racisme

Présentation

L'augmentation des flux migratoires vers l'Europe, comme conséquence des conflits et de la crise humanitaire mondiale qui s'accroît de plus en plus, renforce la peur de l'autre et réveille les préjugés et d'autres vieux démons xénophobes. Connaître leur genèse et leur nature, apprendre à distinguer le réel du discours ambiant anxiogène et des idées toutes faites, c'est le point de départ pour les comprendre. S'exercer à les déconstruire dans la pratique professionnelle quotidienne est une des manières les plus efficaces de les combattre.

Objectifs

- Comprendre de manière approfondie le mécanisme des stéréotypes, préjugés, discriminations et racisme.
- Acquérir des outils et des compétences pour déconstruire les stéréotypes et préjugés et lutter contre le racisme.
- Recevoir des informations précises sur les dispositions juridiques concernant la discrimination en lien avec l'origine.

Public

La formation s'adresse prioritairement aux professionnels en lien avec les personnes étrangères et d'origine étrangère, mais globalement à toute personne intéressée par la thématique.

16 participants maximum.

Durée: 2 journées



Formation à l'utilisation de la mallette pédagogique « Toi + moi et tous les autres : tissons le vivre ensemble »

Présentation

Il s'agit d'une formation à l'utilisation de la neuvième mallette pédagogique construite par Lire et Écrire sur le thème du vivre ensemble. La mallette est destinée aux animateurs, aux formateurs ou encore aux enseignants désireux de travailler la culture, les valeurs et les normes présentes dans la société belge, avec des groupes d'adultes ou d'élèves du secondaire.

Objectifs

- Mener un travail de déconstruction et de construction de pratiques et de concepts liés à l'interculturalité.
- Découvrir les démarches proposées dans la mallette pédagogique.
- S'interroger sur la manière d'adapter les contenus à son public.
- Chercher comment lier les apprentissages de base (oral, lecture, écriture, calcul) à la réflexion et à l'analyse critique.

Public

La formation s'adresse aux animateurs, formateurs, enseignants et travailleurs sociaux désireux de travailler la thématique avec un groupe de participants.

15 participants maximum.

Durée : 4 journées



Travailler l'interculturalité avec un public jeune et multiculturel

Présentation

Comment accompagner l'évolution des jeunes issus de différents horizons culturels vers l'autonomie, dans le respect de leurs spécificités identitaires ? Comment gérer les incompréhensions liées aux conceptions différentes concernant la relation entre les genres ? Peut-on prévenir la désaffiliation sociale de certains jeunes ? Quel est le rôle de la famille et la communauté dans l'accompagnement des jeunes ? Cette formation propose aux travailleurs comme aux volontaires de réfléchir à ces questions, tout en fournissant des informations, des clés de connaissance et des méthodes d'intervention autour d'un public jeune et multiculturel.

Objectifs

- Permettre aux participants de développer leurs compétences interculturelles, nécessaires dans un contexte multiculturel où les incompréhensions peuvent créer des tensions ou des frustrations.
- Découvrir de nouveaux outils pour travailler avec un public jeune et favoriser la création d'un environnement inclusif.
- Questionner et partager les pratiques professionnelles avec un public jeune dans un contexte multiculturel.
- Porter une réflexion sur les perspectives de changements autour de la question de la diversité du public jeune.

Public

La formation s'adresse aux travailleurs et volontaires des services de la jeunesse, enseignants, animateurs socio-culturels.

16 personnes maximum.

Durée: 2 journées



Connaître son public

Présentation

Travailler avec un public issu de l'immigration suscite souvent des interrogations sur ces populations. D'où viennent-ils ? Pourquoi sont-ils ici ? Quels sont leurs besoins, leurs préoccupations ?

« Connaître son public » est un ensemble de formations annuel composé de trois matinées, animées par des spécialistes des questions abordées qui apportent des éléments pour répondre à ces questions.

Contenu des trois formations :

Afro-descendants face à la négrophobie

Qu'est-ce que la négrophobie ? Sur quels stéréotypes repose-t-elle ? Comment se manifeste-t-elle concrètement au quotidien ? Quel est le ressenti des victimes ?

Femmes migrantes et victimes de violence conjugale

Les femmes migrantes victimes de violences conjugales sont doublement victimes : à la violence subie au quotidien du fait de leur partenaire s'ajoute une violence administrative. Un aperçu de la problématique, du cadre légal et des démarches à entreprendre pour orienter les victimes

Roms : quel accueil et quelle intégration possible ?

Tziganes, Gitans, Bohémiens, Manouches... les Roms, qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Comment vivent-ils ? Quels sont leurs besoins ? Avant d'envisager des actions d'accueil et d'intégration de ces populations, il est nécessaire de pouvoir apporter des réponses à ces questionnements.

Objectifs

- Acquérir des connaissances et une meilleure compréhension du public.
- Développer des compétences pour accompagner son public.

Public

La formation s'adresse à des travailleurs et volontaires en lien avec des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

20 participants maximum.

Durée : 3 demi-journées distinctes les unes des autres.



Comprendre et réagir face au radicalisme violent

Présentation

L'extrémisme violent peut être expliqué par de nombreux motifs, principalement idéologiques ou religieux. Or, des facteurs structurels, moins évoqués dans le discours médiatique, participent de manière primordiale à la genèse et au développement de ce phénomène.

Face à ce radicalisme violent, les métiers du social et leurs conditions d'exercice ont fortement évolué, au point d'en interpellier plus d'un par rapport au secret professionnel et aux exigences sécuritaires.

Objectifs

- Clarifier le contexte social actuel pour permettre une meilleure compréhension du phénomène du radicalisme violent.
- Mettre en perspective les conséquences sur le travail institutionnel et individuel des travailleurs sociaux et du terrain (secret professionnel, déontologie, demande externe de délation, etc.).
- Élaborer collectivement des réponses en termes de travail social qui a du sens.
- Acquérir des compétences pour orienter et accompagner son public.

Public

La formation s'adresse à des professionnels en lien avec les personnes étrangères ou d'origine étrangère ou tout autre travailleur désireux d'acquérir de la connaissance sur cet enjeu de société.

16 participants maximum.

Durée: 3 demi-journées



L'intégration des étrangers : focus sur les dispositifs en place

Présentation

En Belgique, les personnes étrangères ayant obtenu un statut de séjour peuvent ou doivent accéder à des dispositifs et mesures visant à faciliter leur insertion dans leur nouvelle société d'accueil. Certains de ces dispositifs sont généralistes et accessibles à toute la population (services d'aide à l'emploi, au logement, formations, ...).

D'autres ont été mis en place spécifiquement pour les primo-arrivants. Il s'agit des dispositifs du parcours d'accueil à Bruxelles ou d'intégration en Wallonie, ainsi que le dispositif migrant du Forem.

Objectifs

- Cerner la répartition des compétences entre les instances politiques qui impactent directement les personnes étrangères.
- Permettre une lecture institutionnelle de la politique migratoire.

Public

La formation s'adresse à des travailleurs en lien direct avec des personnes étrangères ou d'origine étrangère ou tout travailleur et volontaire désireux d'acquérir de la connaissance sur cette thématique.

30 participants maximum.

Durée: ½ journée



S'informer sur l'accès aux soins de santé des migrants

Présentation

Qui sont les acteurs qui peuvent intervenir dans le paiement/remboursement des soins de santé d'une personne migrante ?

Pour qui interviennent-ils et à quelles conditions ?

Qu'est-ce que l'aide sociale et l'aide médicale urgente ?

L'accès aux soins de santé des migrants est une matière complexe et transversale qui touche à différents domaines comme le droit des étrangers, le droit à la santé et le droit à l'aide sociale. L'intervenant présentera le cadre légal et donnera des clefs de lecture afin d'informer et d'orienter, au mieux, les personnes en situation de séjour précaire pour leurs besoins médicaux.

Objectif

→ Permettre aux travailleurs d'acquérir une connaissance de base des cadres légaux liés à l'accès aux soins de santé et les dispositifs existant pour mieux accompagner les personnes qui peuvent en bénéficier.

Public

La séance d'information s'adresse aux travailleurs sociaux en lien direct avec des personnes migrantes.

30 participants maximum.

Durée: ½ journée



Être soignant dans un contexte multiculturel

Présentation

Dans un contexte de migration, soigner et se faire soigner relèvent parfois du défi pour les soignants et les patients. En effet, l'exil, la perte de repères, la méconnaissance de la langue et de la société d'accueil, les différences de culture peuvent constituer des facteurs influençant la relation de soin. Ces phénomènes, même si les professionnels en sont conscients, peuvent générer des malentendus, des incompréhensions de part et d'autre et mettre à mal la prise en charge de la maladie.

Objectifs

- Acquérir une grille de lecture permettant d'appréhender les notions de santé, de maladie, de vie et de mort à travers les concepts de culture, d'identité et de cadre de référence.
- Acquérir les bases de la communication interculturelle.
- Construire une posture d'accueil interculturel dans la relation soignant-soigné.
- Permettre une meilleure compréhension des droits des immigrés en tant que citoyens, au-delà des aspects juridiques.

Public:

La formation s'adresse aux travailleurs de la santé au sens large.

16 participants maximum.

Durée: 3 journées

Des infos ? Des questions ? Le bon réflexe : www.cainamur.be

Centre Régional d'Intégration pour les personnes étrangères et d'origine étrangère de la province de Namur

2 rue Docteur Haibe
B-5002 Saint-Servais

Téléphone +32 (0)81 73 71 76

Fax +32 (0)81 73 04 41

info@cainamur.be

Compte bancaire BE10 0012 3001 8604

N° d'entreprise 429681789

Éditrice responsable : Benoîte Dessicy

Avec le soutien de :

